



AVENANT CONTRAT DE TRAVAIL

Par **chica1210**, le **02/09/2015** à **15:04**

Bonjour, J' ai été embauchée en tant que Teleconseillere dans un centre d'appels en 2004 j'ai ensuite évolué en travaillant au service commercial en tant qu'assistante du Directeur Commercial. Mes tâches étaient de faire de la prospection téléphonique et prendre des rdv pour le Directeur Commercial et gérer l'agenda du Gérant. J'étais sous la responsabilité du Directeur Commercial. Ce dernier a quitté la société en aout 2013 et moi j'étais à ce même moment en congés maternité. N'ayant plus personne à ce service, j'ai aidé en travaillant chez moi pendant mon congés maternité et cela a beaucoup servi. A mon retour de congés en mars 2014 j'ai commencé à prendre petit a peti les taches du Directeur Co (Redaction de devs, réponses aux appels d'offres, visite clients sur toute la France) tout cela en faisant en sorte de concilier travail et vie privée. Il y a 3 mois j'ai demandé au gérant de revoir mon statut et mon salaire qui ne correspondent plus à ce que je faisais auparavant, il a entendu d'un point de vue salaire mais ne veut pas revoir l'intituler de mon poste, depuis que je lui ai demandé de revoir mon statut il n'arrete pas de me faire des reproches sur mon travail et certaines personnes d'autres services dont je fais appel dansle cadre de mon travail ne me donnent pas les éléments dont j'ai besoin pour avancer ou tardent à me les donner. Je n'arrete pas de les relancer. Au final le gérant veut que je garde l'intituler de mon poste mais avec les tâches d'un Directeur Commercial. J'ai reçu un recommandé en ce sens. J'ai consulté à plusieurs reprises un avocat mais il ne m'aide pas dans mes démarches, il me dit à chaque fois qu'il va rédiger un exemple de courrier à envoyer mais je n'ai pas de retour.

je n'ai pas eu d avenant pour le poste d assistante commerciale mais cela était indiqué sur mon bulletin de salaire, j'ai été en copie d'un mail envoyé par le gérant au responsable rh me nommant assistante commerciale à compter du 01er aout 2007.

La convention collective dont je dépends est celle des prestataires de services du secteur tertiaire.

Au vu des tâches que je réalise, je voulais avoir le poste de responsable commercial/clientèle et non pas directeur commercial car il était plus autonome alors que moi je travaille en binôme avec le gérant directement. j ai effectué ces tâches pendant 1 an et maintenant il me met sous la responsabilité du responsable qualité, et il ne veut plus que je signe les devis et les réponses aux appels d offres ce que je faisais jusqu'à maintenant. pour moi c est une rétrogradation.

Par **P.M.**, le **02/09/2015** à **15:35**

Bonjour,
Votre récit est intéressant mais je n'y vois aucune interrogation pour que l'on puisse y répondre...